

leur vienne en aide d'une manière généreuse, comme nous l'avons dit plus haut.

Il nous souvient d'avoir lu quelque part, que la meilleure manière de faire avancer notre système de culture, serait d'établir des écoles agricoles secondaires, c'est-à-dire des écoles qui seraient à celles que nous possédons déjà, ce que sont aux écoles-modèles et aux académies, les collèges classiques, Si notre mémoire n'est pas en défaut, nous croyons même que *certain agronome*, à vues si larges qu'il s'est ruiné en voulant les mettre en pratique, recommandait naguère au gouvernement d'entretenir ces écoles au moyen des fonds de l'éducation supérieure. Dans le temps, l'un des rédacteurs de cette feuille a signalé ce qu'il y avait d'étrange et de peu patriotique dans une telle *recommandation*.

Notre opinion est encore la même sur ce sujet. Nous ne croyons pas qu'il serait prudent d'appliquer à l'avancement de l'agriculture les sommes d'argent allouées par le gouvernement pour le soutien des écoles primaires élémentaires, primaires supérieures et secondaires. On veut que l'instruction agricole aille de l'avant, et on lui ôte son point d'appui : l'enseignement de l'écriture, de la grammaire et du calcul, c'est-à-dire l'enseignement primaire élémentaire. Quel étrange raisonnement !

Nous ne croyons pas davantage qu'il soit nécessaire et prudent dans le moment actuel, de créer de HAUTES ÉCOLES d'agriculture, comme se plaît à les désigner le jeune théoricien auquel nous avons fait allusion il y a un instant. Ce qu'il importe plutôt, c'est d'ouvrir le plus grand nombre possible d'écoles agricoles élémentaires, mais pratiques, comme celles de Sainte Anne et de Sainte Thérèse. Quand l'instruction sera plus répandue, il sera temps alors de songer à organiser de hautes écoles d'agriculture, où les jeunes gens iront se préparer au professorat du grade le plus élevé.

Que dirions-nous aujourd'hui si, nous lisions dans notre histoire nationale, que Mgr. de Laval fonda une université en 1663 ? Tout naturellement nous nous demanderions si le pays était alors assez avancé pour justifier une telle démarche ? s'il y avait un bon nombre de jeunes gens assez instruits pour profiter des hauts enseignements donnés dans cette université ?

Au lieu de cela, que fit Mgr. de Laval ? Il fonda un séminaire (4) où se donnaient l'instruction primaire élémentaire et l'instruction primaire supérieure : l'instruction secon-

daire n'était donnée qu'à ceux qui se préparaient à la prêtrise. Ce n'est qu'environ deux siècles après, que les continuateurs de son œuvre ont jugé à propos de la couronner par l'établissement d'une université. (5)

Alors, il est vrai, la société était *assise* ; aujourd'hui elle est *debout*, suivant l'expression du vicomte Walsh. Alors, on commençait un édifice par la base ; aujourd'hui, bien des têtes chaudes sont disposées à le commencer par le toit. *Tempora mutantur et mutatur in illis*.

Ne soyons donc jamais les jouets des rêveurs et des utopistes ; soyons toujours aussi pratiques que possible : le pays y gagnera.

La plupart de ceux qui se sont occupés des moyens à prendre pour faire progresser l'agriculture dans le Bas-Canada, semblent avoir oublié que le concours des instituteurs peut rendre à l'amélioration de l'agriculture locale des services importants. La chose en vaut la peine, cependant, comme nous allons essayer de le démontrer.

Tout le monde est d'accord sur l'efficacité du moyen suivant : faire lire des traités d'agriculture aux élèves des écoles élémentaires, modèles et académiques, afin de leur donner le goût de l'art que la plupart de leurs parents exercent et qu'ils devront eux-mêmes pratiquer plus tard. Nous n'ajouterons qu'un mot à ce sujet : c'est que les enfants ne profiteront de semblables lectures, que si l'instituteur possède lui-même quelques connaissances sur cette science ; à moins de cela, autant vaudrait-il mettre entre les mains des élèves, des livres grecs ou latins, — du moins quant à ce qui concerne la science agricole qu'ils en acquerront.

Mais, nous dira-t-on peut-être, le candidat au brevet d'école-modèle ou d'académie ne doit-il pas aujourd'hui pouvoir répondre à un certain nombre de questions sur l'agriculture, avant de recevoir l'un ou l'autre de ces diplômes ? Les élèves des écoles normales ne suivent-ils pas un cours régulier d'agriculture ?

Sans doute, et on doit louer le Conseil de l'Instruction publique d'avoir pris cette généreuse et patriotique initiative. Mais ne nous laissons pas éblouir : allons au fond des choses.

Jusqu'à quel point, nous le demandons, les notions d'agriculture que doivent nécessairement posséder aujourd'hui ceux qui veulent se livrer à l'enseignement, peuvent-elles contribuer à la diffusion des connaissances agricoles dans notre pays ? Comme les instituteurs ne reçoivent que des leçons sur la *théorie* de l'agriculture, qui ne voit, hélas ! qui ne

(4) Nos lecteurs savent que le Grand Séminaire de Québec fut fondé en 1663, et le Petit, en 1668, par Mgr. de Laval.

(5) L'Université-Laval a été fondée en 1852 par le Séminaire de Québec.